

tituante puis au Grand Conseil vaudois et à la Diète fédérale, où il intervint comme rapporteur dans plusieurs questions épineuses de la période 1832-1836 : révision de la Constitution fédérale, cas des réfugiés politiques, de l'espion Conseil, de Louis-Napoléon, etc., traités par le menu dans la thèse de M. Ch. Biaudet. N'oublions pas surtout sa féconde carrière d'historien, puisqu'il traduisit les histoires suisses de Henri Zschokke et de Jean de Müller, continuant celle-ci jusqu'en 1815, avec la collaboration de Louis Vulliemin. Champion aux côtés de Vinet de la liberté religieuse et de conscience, il se montra un défenseur non moins convaincu de la démocratie représentative.

Il était indiqué que la voix de ce patriote ardent et désintéressé fût entendue à l'occasion du 650^e anniversaire de la Confédération suisse. C'est son biographe, M. Ch. Schnetzler, qui se chargea d'exhumer les pages les plus suggestives de « celui qui peut être compté parmi les bons et intelligents précurseurs de l'œuvre qui a abouti à la constitution de notre *Etat fédératif* ».

Il y a ajouté des fragments de lettres intimes écrites entre 1820 et 1861.

Et de tout cela se dégage une opportune leçon de civisme, condensée en cette réflexion de Monnard : « Le vrai lien fédéral est dans le cœur des Suisses, c'est un lien moral. »

B.

Louis Perraudin : „Jeunesse du pays“

(Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1941).

M. Louis Perraudin, avocat à Sierre, aime passionnément son pays. C'est pourquoi il s'adresse à la jeunesse suisse pour la placer réolument en présence des graves problèmes qui se posent à l'heure actuelle. Il le fait avec cet accent de conviction qui a marqué et qui marquera toujours ses interventions publiques. En suspecter la droiture serait commettre une faute car la discussion deviendrait alors venimeuse et inutile.

Bien des problèmes agités dans l'ouvrage de M. Perraudin peuvent et doivent donner lieu à des débats profitables. Ce n'est pas le lieu de les instituer ici. Nous ne retiendrons de ce livre courageux et révélateur d'aspirations qui ne sont pas le fait de simples individus isolés, l'ardeur qui le caractérise et la franchise avec laquelle sont exposées des idées dont on n'éteindra pas la flamme en les ignorant, mais dont on retiendra le dynamisme en les épurant de ce qu'elles ont peut-être d'outrancier pour en faire jaillir une action constructive et une œuvre solide. Qui nierait, par exemple, que l'idée de patrie a besoin d'être décantée de mille considérations intéressées qui l'aviennent souvent ? Et quand M. Perraudin parle de « spiritualiser la politique », il exprime une pensée dont on ferait bien de tirer profit. Ce qui ne signifie pas que nous suivions l'auteur dans les détails de ses exposés écrits à la lumière d'expériences trop personnelles pour être entièrement valables.

Comme l'a écrit M. Maurice Zermatten (*Feuille d'Avis du Valais*), M. Perraudin « est né pamphlétaire ». « Il ne ménage ni les hommes, ni les idées (ou absence d'idées). Il fonce contre l'obstacle, le heurte, le bouscule, sans trop s'inquiéter des conséquences de ses colères. Il a l'indignation prompte et tenace. Il est d'une race de batailleurs qui aime les coups, qui aime à les donner tout au moins, sinon à les recevoir. Il faut aimer cette fougue. »

F.-M. B.